

Direction départementale des Territoires
et de la Mer
Service Aménagement, Urbanisme, Risques
Cité Administrative – Bd Tourasse
64032 PAU Cedex

Affaire suivie par : Nathalie HANG

PAU, le 04 mars 2016

N.Réf : YP/CB
Objet : Communauté de communes d'Hasparren – Elaboration d'un PLU intercommunal – Consultation des services.
V.Réf : Votre courrier du 24 février 2016

Servitudes relevant du Régime forestier de l'Office National des Forêts, dans le périmètre de la communauté de communes d'Hasparren :

- FC AYHERRE
- FC BRISCOUS
- FC HASPARREN
- FC ISTURITS
- FC URT

La gestion forestière de ces forêts est assurée par l'Unité Territoriale ONF de Bayonne.

Ci-joint un plan de localisation.

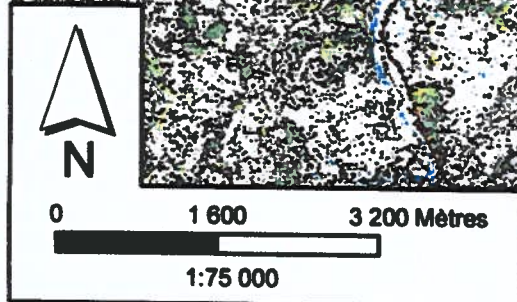
P/Le Directeur d'Agence
Le responsable du « Service Forêt »

Y. PERRIN

- Copie transmise à l'UT de Bayonne, pour information et suite éventuelle à donner.

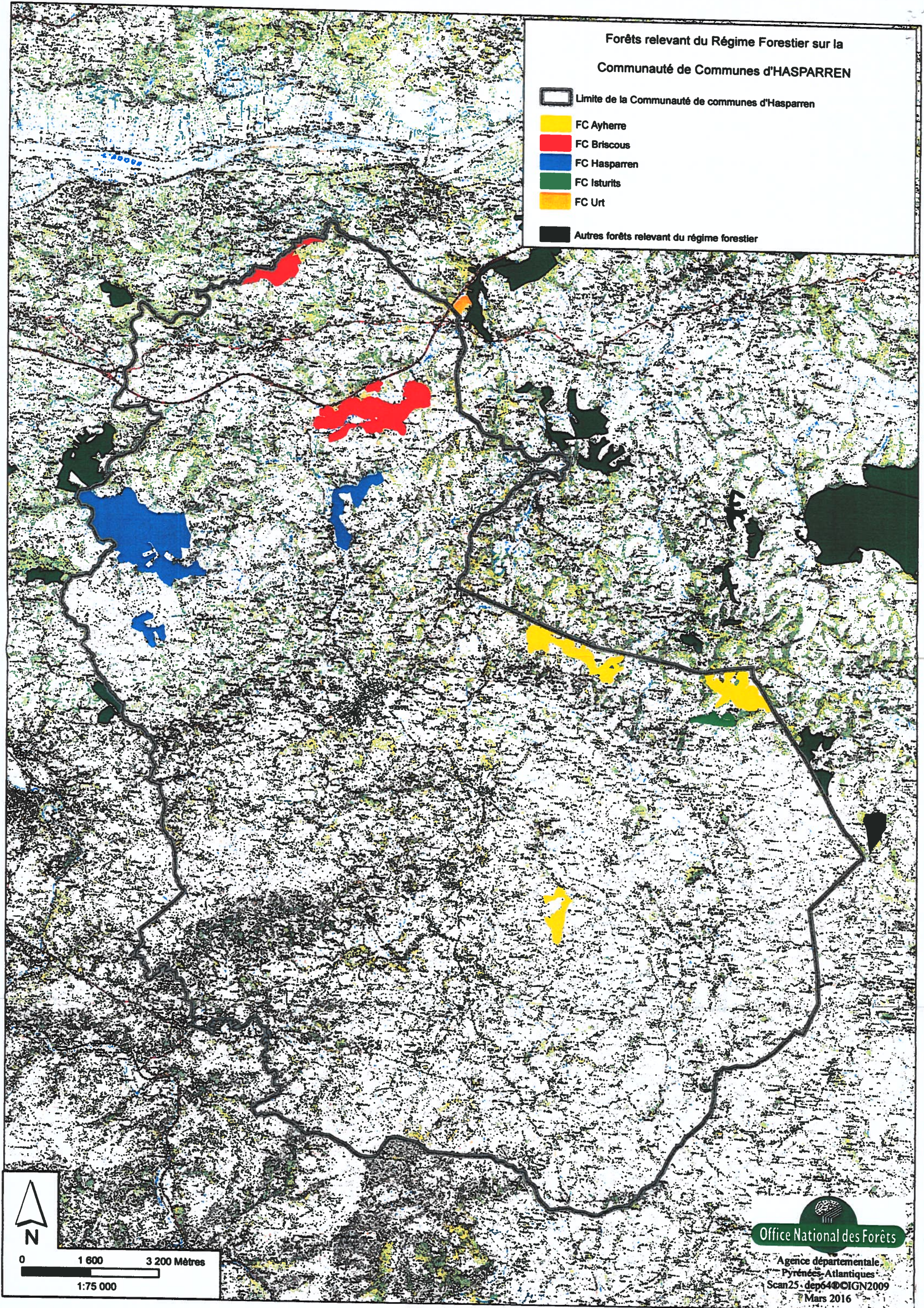
Forêts relevant du Régime Forestier sur la
Communauté de Communes d'HASPARREN

-  Limite de la Communauté de communes d'Hasparren
-  FC Ayherre
-  FC Briscous
-  FC Hasparren
-  FC Isturits
-  FC Ur
-  Autres forêts relevant du régime forestier



Forêts relevant du Régime Forestier sur la
Communauté de Communes d'HASPARREN

-  Limite de la Communauté de communes d'Hasparren
-  FC Ayherre
-  FC Briscous
-  FC Hasparren
-  FC Isturits
-  FC Ur
-  Autres forêts relevant du régime forestier



0 1 600 3 200 Mètres
1:75 000


Office National des Forêts

Agence départementale
Pyrénées-Atlantiques
Scan25-dep64©CIGN2009
Mars 2016